RAPPORT D'ANALYSE DES PRATIQUES ET DE RECOMMANDATIONS AU BUREAU D'AUDIENCES PUBLIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT CONCERNANT DES

Ajustements favorisant la pleine participation des femmes





Le présent rapport de recommandations pour favoriser la participation des femmes et des groupes de femmes, dans les processus de consultation publique du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement, a été réalisé par le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec. Le Réseau est un regroupement provincial composé des 17 Tables régionales de groupes de femmes au Québec. Il s'agit d'un regroupement féministe de défense collective des droits qui travaille sur les questions mettant en jeu les intérêts et les droits des femmes. La spécificité du regroupement est représentée par l'expertise régionale développée par les Tables régionales dans les dossiers de la condition féminine. Porte-voix des régions auprès des instances nationales, le RTRGFQ favorise la prise de parole collective des Tables régionales, tout en respectant leurs particularités. Le RTRGFQ et les Tables régionales sont en action depuis plus de 20 ans pour favoriser la participation des femmes à la vie démocratique québécoise.

Nous tenons à remercier toutes les participantes des groupes de discussion et des entrevues qui ont contribué à alimenter la réflexion sur la participation des femmes dans les processus de consultation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Merci pour votre généreux partage d'expériences, celles-ci sont au cœur des conclusions de ce rapport.

Nous remercions aussi le comité d'expertes pour son apport continuel sur les questions environnementales avec une analyse féministe intersectionnelle.

Enfin, soulignons le précieux soutien des Tables régionales de groupes de femmes du Québec sans qui ce projet ne pourrait exister.

Avec la participation financière du Secrétariat à la condition féminine



Recherche et rédaction

Martine Boivin

Contribution au contenu

Joanie Béland Marie-Andrée Gauthier Audrey Gosselin Pellerin France Levert Maude Prud'homme

Révision

Christine Martel

Conception graphique

LUM Design

Comité d'expertes

Alexandra Awashish

Conseil des Atikamekw de Wemotaci

Audrey Bernard

Relais-femmes

France Levert

Réseau des femmes en environnement

Joanie Béland

Table de concertation de Laval en condition féminine

Joanne Blais

Table de concertation du mouvement des femmes de la Mauricie

Lourdenie Jean

L'environnement, c'est intersectionnel

Maude Prud'homme

Militante écologiste et consultante dans le cadre du projet

Nastassia Williams

Table de concertation des groupes de femmes de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine

Table des matières

Int	roduction	_
1.	Présence et rôle des femmes dans les audiences publiques du BAPE	_
2.	Méthodologie	_ 1
3.	Portrait des enjeux potentiels à la participation et à la prise de parole _ des femmes dans les processus de consultation publique du BAPE	_ 1
4.	Point de vues des participantes selon leur expérience de vécu	_ 1
	L'accès à l'information	2
	Mobilisation et déplacements	2
	Les enjeux entourant la prise de parole et l'écoute	2
	La non-représentativité dans les instances et la méconnaissance des réalités sociales	2
	Les enjeux relationnels et les dynamiques de pouvoir	3
5.	Observations virtuelles d'audiences publiques	_ 3
	pour trois processus de consultation du BAPE	
	Portrait de la présence et du rôle des femmes	3
	Pratiques observées qui favorisent ou non la présence	3
	et la prise de parole des femmes	
6.	Proposition d'ajustements de pratiques	4
Co	nclusion	_ 4
Δn	nexe 1	_

Introduction

Le projet <u>Femmes et environnement</u> est porté et mis en œuvre par le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec (RTRGFQ). Il a pris naissance à la croisée des objectifs du Secrétariat à la condition féminine, dans le cadre des actions structurantes de la <u>Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021</u>, et de ceux du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) qui souhaite faciliter, accroître et diversifier la participation du public, notamment celle des femmes¹. En œuvre depuis mai 2020, le projet poursuit deux objectifs:

- 1. améliorer la participation des groupes de femmes dans les processus de consultation publique du BAPE ;
- 2. prendre en compte les enjeux en matière de condition féminine dans les questions environnementales et sociales traitées dans les dossiers du BAPE.

Le présent rapport s'inscrit dans la 2° phase du projet qui consiste à analyser les pratiques du BAPE et à proposer des ajustements pour favoriser la pleine participation des femmes dans leurs processus de consultation, principalement dans les audiences publiques. Il s'agit d'une démarche, d'un portrait et de recommandations ancrés dans le savoir expérientiel des femmes. Cette étape fait suite à la 1^{re} phase du projet, où un portrait des enjeux d'égalité pour toutes les femmes dans les projets soumis à l'analyse du BAPE a été réalisé². Les travaux effectués dans le cadre de la première phase du projet ont entre autres servi à alimenter la réflexion du Réseau des Tables sur les pratiques du BAPE.

Après un bilan sur la présence des femmes dans les audiences publiques du BAPE, le rapport fait état de la démarche méthodologique suivie pour:

- dresser un portrait des enjeux potentiels à la participation et à la prise de parole des femmes dans les processus de consultation publique du BAPE;
- recueillir l'information qualitative auprès de femmes ayant ou non participé à une ou des audiences publiques;
- faire des observations à partir de séances de trois commissions du BAPE.

Par la suite, les résultats sont détaillés en fonction des informations qui émergent des participantes et des observations de séances du BAPE. C'est à partir de ces analyses que sont proposés les principaux constats et propositions d'ajustements de pratiques, en vue de favoriser la participation des femmes et des groupes de femmes dans les processus de consultation du BAPE.

Au terme du projet, soit en mars 2022, le RTRGFQ prévoit réaliser un guide pour accompagner les groupes de femmes dans les processus de consultation publique sur l'environnement et contribuer à l'intégration des enjeux d'égalité pour toutes les femmes dans les questions environnementales qui traversent les diverses régions du Québec. D'abord destiné aux Tables régionales et aux groupes de femmes, le guide sera également disponible pour un plus large public.

- ¹ N'étant pas un groupe hétérogène et ayant une pluralité d'expériences (Relais-femmes, 2020), diverses expressions sont utilisées dans ce rapport pour désigner les femmes: toutes les femmes; les femmes, dont celles à la croisée des oppressions et des Premières Nations; certaines femmes, les citoyennes et les participantes.
- ² Rapport de recommandations sur les enjeux d'égalités pour toutes les femmes dans les projets soumis à l'analyse du BAPE: https://www. femmesetenvironnement. ca/images/RTRGFQ_ RapportEnjeux.pdf

Présence et rôle des femmes dans les audiences publiques du BAPE

1.

- ³ Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. (2021). Rapport annuel de gestion 2020-2021. p.23.
- ⁴ L'audience publique permet à la commission d'examiner un projet et de transmettre ses observations, ses constats, ses avis ainsi que les opinions des citoyennes et citoyens au ministre.
- ⁵ Les données sont issues de 33 commissions qui ont eu lieu entre 2016 et 2021. Cela représente la totalité des mandats d'audiences publiques des cinq dernières années, les mandats d'enquête générique et le rapport 348 portant sur les « Projets de douze réserves de biodiversité et d'une réserve aquatique dans la région de la Mauricie ».
- ⁶ Pour les premières parties d'audiences, c'est le nombre total de prises de parole qui est calculé, incluant les récurrences (personnes participantes posant plusieurs questions lors d'un même mandat). L'identification des personnes participantes à titre de femme ou d'homme n'est pas basée sur une autodéclaration, mais bien sur ce qui a été écrit dans la transcription de la séance (M. ou Mme).

Une augmentation significative de la participation publique dans les processus de consultation du BAPE est constatée en 2020-2021, notamment pour la participation en ligne³. Alors que les présences en salle ont considérablement diminué en raison de l'état d'urgence sanitaire, plus de 15 778 personnes ont participé aux séances publiques en ligne. Mais qu'en est-il de la participation des femmes dans les audiences publiques au cours des dernières années?

La première partie des audiences publiques⁴ permet aux citoyennes et citoyens de s'informer sur le projet examiné par la commission d'enquête et sur ses enjeux. Dans ces séances, les personnes sont invitées à poser leurs questions à l'initiateur de projet et aux personnes-ressources. Selon les données compilées⁵ par l'équipe du BAPE, entre 2016 et 2021, 914 questions ont été posées lors des 1re parties des audiences publiques pour 33 commissions. De ce nombre, 647 questions (71%) l'ont été par un homme, 265 (29%) par une femme et deux questions par une femme et un homme conjointement⁶. Des 265 questions posées par des femmes, 201 proviennent de citoyennes et 63 de représentantes d'organisations.

Concernant la 2° partie des audiences publiques qui consistent à présenter un mémoire ou à donner une opinion verbale, 30 % des 1 070 personnes qui ont présenté un mémoire étaient des femmes.

Que ce soit lors de la 1^{re} ou 2^e partie des audiences publiques, les femmes sont représentées à la hauteur d'environ 30 % dans les interventions.

Participation des groupes de femmes

⁷ Tableau tiré de données compilées par le BAPE Aucune donnée ne permet de connaître le taux de participation des groupes de femmes dans les audiences publiques du BAPE. Cependant, toujours selon les données compilées par l'équipe du BAPE, il est possible d'identifier la provenance des différents groupes qui ont déposé un mémoire entre 2010 et 2020. Comme présenté dans le tableau 1, 1 209 mémoires ont été déposés par différents groupes au cours des 66 commissions qui ont eu lieu durant cette période. Du nombre total, 60, soit 5 % des mémoires déposés, provenaient de groupes sociaux. À noter que seulement 2,7 % des mémoires ont été déposés par des groupes autochtones et 7,9 % par des regroupements de citoyennes et citoyens.

Tableau 17: Nombre de mémoires déposés dans le cadre de 66 commissions ayant eu lieu entre 2010 et 2020, par groupe et par catégorie

Catégorie de groupe	Nombre de mémoire	%
Économique	552	45,7%
Environnemental	237	19,6%
Social	60	5%
Expert.e	22	1,8 %
Politique/Administration publique	210	17,4%
Regroupement de citoyennes et citoyens	96	7,9 %
Autochtone	32	2,7%
Total	1209	100%

Rôle des femmes dans les commissions

- ⁸ Une commission est généralement composée d'une présidente ou d'un président et d'une ou un commissaire. Parmi celles constituant l'échantillon, cinq étaient formées d'une présidente ou d'un président ainsi que de deux commissaires et deux étaient composées uniquement d'un président (sans commissaire).
- ⁹ Personnes qui représentent les ministères et les organismes publics.

Outre celles qui agissent à titre d'intervenantes, les femmes occupent différents rôles pendant les commissions, notamment comme commissaire.

Toujours selon les 33 commissions⁸ qui ont eu lieu entre 2016–2021, 18 d'entre elles (55%) étaient composées de commissaires masculins seulement alors que deux commissions (6%) comptaient uniquement des femmes. 10 commissions (30%) étaient paritaires, deux étaient composées de 1/3 de femmes et une de 1/3 d'hommes. 21% de commissions ont été présidées par des femmes.

Il n'existe aucune donnée officielle jusqu'à maintenant sur le taux de représentation des femmes au sein des personnes-ressources⁹.

Méthodologie



2.

La collecte de données réalisée par le Réseau des Tables dans le cadre du projet s'est étalée de février à octobre 2021. Elle compte une brève revue de littérature, des groupes de discussion et des entrevues individuelles ainsi que des observations virtuelles d'audiences publiques du BAPE.

Revue de littérature

10 Projet réalisé par Concertation Montréal (CMTL), la Coalition montréalaise des Tables de quartier (CMTQ) et Relais-femmes qui vise la participation égalitaire des femmes à la vie démocratique municipale et communautaire, et qui souhaite contribuer à la modification des pratiques et des politiques en matière de consultation et de participation publiques afin que les femmes, dans toutes leurs diversités, aient une influence déterminante sur les décisions touchant leur vie quotidienne.

Dans un premier temps, une recension des obstacles systémiques à la participation et à la prise de parole des femmes dans les processus de consultation publique a été réalisée. Cette recension repose essentiellement sur les travaux et les outils élaborés dans le cadre du projet MtElles¹0. Inspiré de ceux-ci ainsi que des discussions du comité d'expertes et des travaux réalisés dans le cadre de la première phase du projet Femmes et environnement, un portait des enjeux potentiels à la participation des femmes dans les processus de consultation du BAPE a été dressé. Les outils de collecte de données pour l'analyse des pratiques du BAPE ont été construits à partir de ce portrait.

Groupes de discussion et entrevues individuelles semi-dirigées

- " Citoyennes qui s'identifient comme des femmes racisées ou marginalisées sur une autre composante de leur identité (revenu, âge, identité de genre, orientation sexuelle, situation de handicap, religion).
- ¹² Groupe de discussion composé de femmes Atikamekw.

Pour mieux comprendre les enjeux à la participation et à la prise de parole des femmes dans les processus de consultation publique du BAPE, des groupes de discussion et des entrevues individuelles semi-dirigées ont été menés. Ceci, à partir du point de vue situé des participantes et de leur expérience de vécu. Le recrutement s'est effectué par invitation sur les réseaux sociaux ou par référencement. Au total, 17 personnes de l'une ou l'autre des populations cibles suivantes ont participé:

- 1. Citoyennes ayant déjà participé à une audience publique du BAPE (4);
- 2. Citoyennes vivant à la croisée des oppressions¹¹ et n'ayant jamais participé à une audience publique du BAPE (6);
- 3. Femmes des Premières Nations¹² n'ayant jamais participé à une audience publique du BAPE (3);
- 4. Représentantes de Tables régionales de groupes de femmes n'ayant jamais participé à une audience publique (4).

Le volet qualitatif repose donc sur des données collectées à travers quatre groupes de discussion (durée d'environ 1 h 30) et deux entrevues individuelles semi-dirigées (durée d'environ 1 h).

Deux grilles d'entrevue ont été conçues afin de s'adresser de façon distincte aux personnes ayant déjà participé à une audience publique du BAPE et à celles ne l'ayant jamais fait (annexes 1A et 1B). Quelques questions ont été légèrement adaptées pour les femmes à la croisée des oppressions et celles des Premières Nations.

Observations virtuelles

- ¹³ Voir annexe 1C pour la grille d'observation.
- 14 L'identification du genre des personnes participantes n'est pas basée sur une autodéclaration mais sur la présupposition de l'observatrice.
- 15 Il ne s'agit pas d'une autodéclaration d'appartenance à un groupe racisé par les personnes participantes mais sur la présupposition de l'observatrice.

Pour compléter l'analyse des pratiques du BAPE et valider les enjeux soulevés lors des groupes de discussion et des entrevues individuelles, des extraits d'audiences publiques ont été observés. Ces observations concernent trois commissions qui ont eu lieu en 2020 et qui ont été faites de façon virtuelle grâce à la webdiffusion des séances publiques. Il importe de faire mention que les observations ont entre autres porté sur des consultations ayant suscité une participation hors du commun. En outre, certains des travaux observés faisaient l'objet de projet pilote ou d'ajustements dans les modalités de participation (en ligne et en salle), notamment en raison des mesures sanitaires relatives à la pandémie de COVID-19.

Lors de l'observation de chacun des extraits¹³, une attention particulière était portée à la composition des instances (équipes de la commission, équipe de l'initiateur de projet et personnes-ressources) et à la prise de parole des femmes. Lorsque cela s'avérait possible, une observation notait le genre¹⁴ des personnes et indiquait s'il y avait des personnes racisées¹⁵ au sein de chacun des groupes nommés ci-haut. Une attention particulière était également portée aux conditions et aux procédures mises en place pour favoriser la participation et la prise de parole des femmes, ainsi qu'aux interactions femmes-hommes, au micro, pendant les audiences.

Il est important de souligner que cet exercice présente certaines limites en raison de l'aspect virtuel des observations. Premièrement, l'identification du genre des personnes participantes est basée sur la présupposition de l'observatrice ainsi que sur les codes de genre. Un biais de lecture du genre peut avoir été engendré, créant ainsi une certaine marge d'erreur, considérant que la majorité s'identifie en conformité avec le genre qui leur a été assigné. Il en va de même pour les données concernant les personnes racisées puisqu'elles reposent sur la présupposition de l'observatrice. Les données pourraient être différentes si chaque personne avait pu elle-même décider de s'identifier ou non à un groupe racisé.

Ensuite, les observations concernent quelques extraits seulement pour chacune des commissions. Les constats soulevés dans la section sur les observations sont rattachés spécifiquement à ces extraits. Il n'est donc pas possible de les généraliser à l'ensemble des audiences publiques de la même commission. De plus, le caractère virtuel ne permet pas de bien saisir toutes les dynamiques entre les personnes dans la salle ainsi que les impacts de pratiques tels que la limitation du nombre de personnes pouvant s'inscrire au registre à chaque séance.

Portrait des enjeux potentiels à la participation et à la prise de parole des femmes dans les processus de consultation publique du BAPE



- 16 Trousse d'outils produite par Concertation Montréal, la Coalition montréalaise des Tables de quartiers et Relaisfemmes pour des pratiques prometteuses permettant d'offrir des espaces plus égalitaires et plus inclusifs et de répondre adéquatement aux besoins de toutes les citoyennes.
- ¹⁷ Journée de réflexion dans le cadre du projet Femmes et environnement à laquelle ont été conviées une vingtaine de personnes provenant de groupes de femmes, de groupes environnementaux, de groupes militants et d'organisations de la société civile. Cette rencontre visait à explorer plus largement les enjeux d'égalité spécifiques et méta/sociétaux dans les projets soumis à l'analyse du BAPE, dans une perspective intersectionnelle.
- ¹⁸ Fédération canadienne des municipalités. (2004). Accroître la participation des femmes à la prise de décisions municipales – Stratégies pour des collectivités canadiennes plus inclusives (Publication n°1047F). Fraisse, G. (1997). La démocratie exclusive : un paradigme français. Pouvoirs, 5–16.
- 19 Y des femmes de Montréal. (2004). Accroître la participation des femmes aux processus municipaux de consultation, Montréal.

La Trousse d'outil pour une participation égalitaire et inclusive pour toutes les femmes: pratiques prometteuses¹6 de MTElles comporte une liste des principaux obstacles à la participation des femmes dans les consultations publiques. Ces obstacles sont regroupés sous forme d'enjeux:

- Les enjeux relationnels et les dynamiques de pouvoir
- La non-représentativité des organisations et des instances et la méconnaissance des diverses réalités sociales
- Les enjeux de communication et de mobilisation
- Les procédures entourant la prise de parole
- La précarité socioéconomique
- La conciliation complexe entre la vie professionnelle, la vie personnelle et l'implication citoyenne
- Les barrières physiques
- Les barrières linguistiques

S'inspirant de cette trousse à outils, le comité d'expertes du projet Femmes et environnement a dressé un premier portrait des enjeux potentiels (Tableau 2) à la participation et à la prise de parole des femmes dans les processus de consultation publique du BAPE.

Ce portrait repose essentiellement sur les enjeux identifiés lors de la journée de réflexion du 9 décembre 2020¹⁷ ainsi que sur les obstacles recensés à travers les ouvrages du projet Mtelles, de la Fédération canadienne des municipalités ¹⁸ et du Y des femmes de Montréal ¹⁹.

Par la suite, ce portrait sera validé, en totalité ou en partie, lors des groupes de discussion, des entrevues individuelles et des observations virtuelles.

Tableau 2: Enjeux potentiels à la participation et à la prise de parole des femmes dans les processus de consultation publique du BAPE



L'accès à l'information

- Communication non sexiste et inclusive incomplète
- Compréhension limitée des procédures du BAPE liée à des difficultés pour trouver l'information
- Documentation volumineuse/ complexe/peu ou pas de synthèse(s) suffisante(s)
- Incompréhension du langage technique utilisé dans les consultations et dans les documents officiels
- Courts délais pour recevoir et prendre connaissance de l'information
- Limitation des médiums
- Langue utilisée se limitant au français dans des contextes où l'accès à la traduction serait requis
- Accessibilité universelle des communications défaillante



Les déplacements et la mobilisation

- Insuffisance de moyens pouvant faciliter la présence des femmes (services de garde, transport)
- Sentiment d'insécurité lors des déplacements le soir
- Calendrier/rythme trop soutenus et lieux des consultations
- Temps limité pour se préparer aux consultations

- Horaires de rencontres peu adaptés ou variés
- Inaccessibilité des lieux pour les femmes en situation de handicap
- Fracture numérique
- Étroitesse des mandats et manque de reconnaissance de savoirs hors normes (savoirs citoyens, traditionnels et autochtones)
- Insuffisance de ressources pour la préparation/ appropriation des enjeux
- Sous-financement des groupes de femmes et des groupes de défense collective des droits (DCD) en environnement/ insuffisance des ressources pour se mobiliser



Les procédures entourant la prise de parole et l'écoute

- Nombre limité de questions et de sous-questions qui peuvent être posées
- Haut niveau de formalité des audiences publiques (tour de parole, disposition de la salle, nombre d'intervenant.es)
- Nombre limité de personnes qui peuvent aller poser une question et présenter un mémoire par séance
- Difficulté à s'exprimer dans la langue officielle
- Non-disponibilité de services de traduction ou d'interprètes lorsque le contexte du projet implique des communautés autochtones/des communautés avec d'autres langues que les langues officielles/avec des personnes présentant des handicaps limitant la prise de parole ou l'écoute
- Pas d'espace de prise de parole moins formel et sécuritaire²⁰





La non-représentativité dans les instance et méconnaissance des réalités sociales

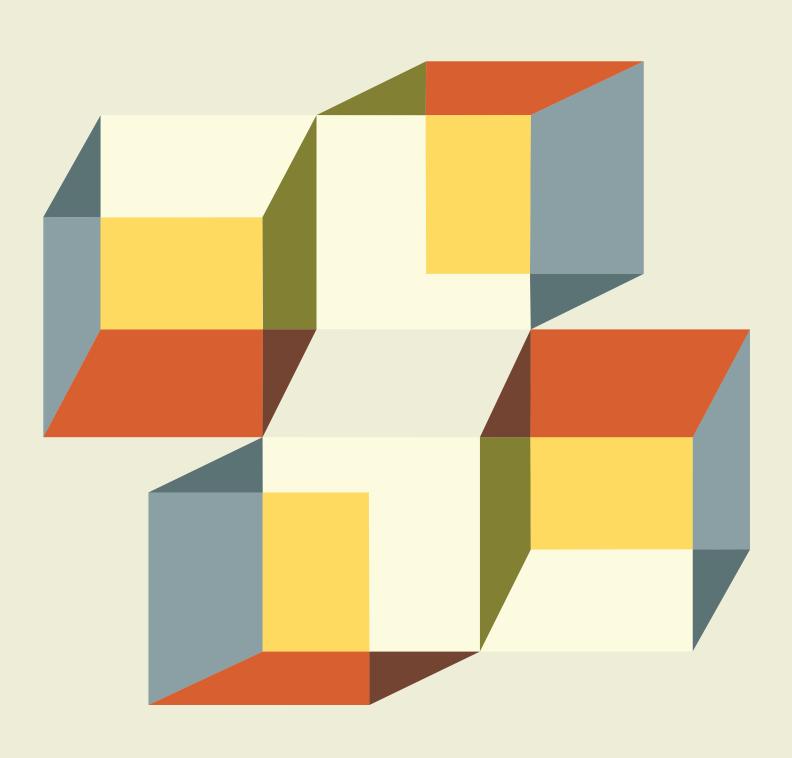
- Manque de diversité
 représentative dans toutes
 les instances (commissaires,
 équipe de la commission,
 personnes-ressources,
 équipe de l'initiateur)
- Absence de pratiques décoloniales et intersectionnelles
- Processus de nomination des membres permanents et additionnels trop fermé
- Manque de modèles féminins et racisés

Les enjeux relationnels et les dynamiques de pouvoir

- Rapports de pouvoir liés au genre et au statut social ou professionnel
- Propos des femmes moins considérés, moins écoutés
- Impression de ne pas avoir d'influence réelle sur les prises de décision/bris de confiance
- Présence de tensions ou même de conflits qui peuvent constituer une nuisance au déroulement sain des rencontres
- Le sexisme
- Le racisme

L'espace sécuritaire est défini comme "A place where anyone can relax and be fully self-expressed, without fear of being made to feel uncomfortable, unwelcome, or unsafe on account of biological sex, race/ethnicity, sexual orientation, gender identity or expression, cultural background, age, or physical or mental ability; a place where the rules guard each person's self-respect and dignity and strongly encourage veryone to respect others." Voir The Safe Space Network (s. d.) "What Is a Safe Space?", cité dans Pagé, G. (2019). Pouvoir, inconfort et apprentissage: les cours féministes peuvent-ils et doivent-ils être des espaces préfiguratifs et sécuritaires? Éthique en éducation et en formation, p.13. Récupéré de https://www.erudit.org/fr/revues/ethiqueedufor/2019-n7-ethiqueedufor05070/1066655ar.pdf

Point de vue des participantes selon leur expérience de vécu



4.

Comme mentionné précédemment, pour mieux saisir l'ampleur des enjeux à la participation et à la prise de parole des femmes dans les processus de consultation publique du BAPE, des groupes de discussion et des entrevues individuelles semi-dirigées ont été menés. Selon le groupe cible, des questions distinctes ont été posées. Pour les participantes ayant une expérience dans une audience publique du BAPE, une attention particulière a été portée aux défis rencontrés pendant le processus, aux pratiques existantes au sein du de la commission qui ont facilité leur participation et à une analyse des dynamiques femmes-hommes. Quant aux participantes n'ayant jamais assisté à une audience, des questions relatives à leur niveau de connaissance du BAPE et aux obstacles qui ont pu freiner leur participation ont été posées. Pour conclure, toutes les participantes ont été invitées à proposer des ajustements de pratiques pour favoriser la présence des femmes dans les processus de consultation publique du BAPE. Celles-ci sont colligées à la section *Propositions d'ajustement de pratiques*.

La majorité des participantes aux groupes de discussion et aux entrevues individuelles ont déjà participé à une forme de consultation plus ou moins structurée, que ce soit au plan municipal, environnemental, social, communautaire ou scolaire. Il s'agit également de femmes impliquées pour la plupart dans leur milieu.

Comme les expériences des participantes peuvent être différentes les unes des autres, il est précisé, lorsque pertinent, à quel groupe les propos rapportés sont rattachés. Lorsque possible, un aperçu de la proportion de femmes s'identifiant à ceux-ci est également précisé.

Que les participantes aient été impliquées ou non à une audience publique, elles identifient des enjeux communs qui peuvent freiner leur participation à ce type de consultation. En parallèle, certains obstacles sont spécifiques aux femmes à la croisée des oppressions, aux femmes des Premières Nations et à celles ayant déjà participé à une audience publique du BAPE.

L'accès à l'information

Compréhension limitée des procédures du BAPE liée à des difficultés pour trouver l'information



Pour le groupe de discussion avec des participantes à la croisée des oppressions, la plupart d'entre elles ignorent ou connaissent très peu le BAPE, et ce, même si elles ont été engagées à un moment ou à un autre dans une cause environnementale, au Québec ou dans leur pays d'origine. Pour deux participantes des Premières Nations, elles n'avaient jamais entendu parler du BAPE avant d'être élues au conseil de bande. D'autres pensent que le BAPE est réservé au monde politique ou aux spécialistes et que ce n'est pas pour consulter la population.

«Même si je suis impliquée dans plein de choses, je ne suis pas au courant, je ne sais pas quand est-ce que ça a lieu, j'ai l'impression aussi que la façon dont c'est partagé et publicisé, mettons c'est super officiel, c'est comme au niveau du gouvernement, avec des gens en costard et cravate, avec des termes peu connus. Donc à chaque fois que je vois ça, ça m'intimide. »

- Participante à la croisée des oppressions

Et pour celles qui le connaissent, les rouages leur sont inconnus.

« Moi, honnêtement, je ne savais même pas, je ne sais pas comment y aller mettons. Les seules fois que j'en ai entendu parler, c'était dans des cours de sociologie de l'environnement et il y avait des données que je pouvais aller chercher dans des rapports du BAPE. Mais je dois avouer que je n'ai jamais entendu parler avant, de comment assister à une consultation publique, puis c'est quand, c'est où, c'est sur quel sujet, est-ce que c'était sur tous les sujets environnementaux, tous les projets ou si c'était des trucs ciblés en particulier. »

- Participante à la croisée des oppression

Une représentante des Tables régionales mentionne également que s'il y avait une consultation à venir au BAPE, elle ne le saurait pas, et ce, malgré son intérêt face aux questions environnementales et sa présence sur plusieurs listes de diffusion.

Dans tous les groupes de discussion, la compréhension limitée des procédures du BAPE liée à des difficultés pour trouver l'information a été soulignée. Les étapes d'une consultation publique du BAPE et les échéanciers sont source de confusion pour plusieurs participantes.

« Ce n'était pas facile de comprendre tout le processus du BAPE, d'aller chercher l'information, comprendre toutes les étapes, les deadlines, ce qui était attendu. On pouvait remettre un mémoire, mais après, il pouvait être beaucoup plus simple aussi. Après il y avait une convocation. Tout ça pour dire que ce n'était pas très clair toutes les étapes. »

- Participante ayant déjà participé à une audience publique du BAPE

Même pour une participante plus expérimentée, l'enjeu de compréhension du processus demeure :

« Pour la compréhension de la loi, toutes les étapes, le cheminement, il y a un jargon qui est lié à ça. Il y a vraiment des manques encore, même pour du monde qui en ont fait souvent. On ne se souvient plus d'une fois à l'autre. Il y a eu de l'évolution, mais il y a encore des choses à dire sur la loi et le jargon employé. »

- Participante ayant déjà participé à une audience publique du BAPE

De plus, naviguer à travers le site internet pour trouver les informations pertinentes ne semble pas être à la portée de toutes, particulièrement pour les femmes aînées.

« Je trouve ça particulier venant de moi, d'une femme qui est éduquée, qui est à la maîtrise, puis que moi j'ai de la misère à déchiffrer tout ça. Je me dis qu'il n'y a pas grand monde d'autre qui peut s'y retrouver, qui peut voir. Pis des fois, ils disent qu'il y a des choses qui sont publiques, mais finalement quand tu les cherches, tu ne les trouves pas sur les sites officiels gouvernementaux. »

- Participante à la croisée des oppressions

Incompréhension du langage technique utilisé dans les consultations et dans les documents officiels

Le vocabulaire technique et scientifique utilisé dans les documents rend la compréhension plus difficile selon les participantes et ajoute une lourdeur dans la préparation pour les personnes non initiées.

«[Il faut] décrypter le discours du gouvernement et des lobbyistes, et de voir les enjeux et les implications particulières sur les femmes, la famille, l'environnement, le social et tout ça. C'est s'approprier tous ces concepts-là. Parce que souvent, ça peut être obtus, ça prend un bout de temps avant de comprendre les enjeux, qu'est-ce qu'ils veulent vraiment à travers ce charabia-là, des fois qui est très technique. Oui, il faudrait que ce soit vulgarisé, mais il faut aussi être capable de leur parler dans leurs termes techniques. »

- Participante à la croisée des oppressions

Une autre participante à la croisée des oppressions souligne que le vocabulaire technique peut différer d'un pays à l'autre ainsi que la signification des mots. Cela peut s'avérer un obstacle supplémentaire pour les femmes immigrantes et/ou allophones, car en plus de devoir s'approprier un certain langage technique complexe, celui-ci peut être différent de ce qu'elles connaissent.

Documentation volumineuse/complexe/ pas de synthèse(s) suffisante(s)

À plusieurs reprises, l'enjeu de la surabondance de l'information est revenu dans les groupes de discussion, que les femmes aient ou non participé à des audiences publiques.

«Je me trouve très privilégiée d'avoir pu participer, car ce n'est pas à la portée de tous. On veut que le BAPE soit ouvert à tout le monde, mais ce n'est pas vrai. Si on est de la région et qu'on s'intéresse à ce projet-là, mais qu'on n'est pas des spécialistes dans l'un ou l'autre des nombreux domaines et bien c'est compliqué de comprendre. Et 55 000 pages à lire, ce n'est pas non plus à la portée de tous. Et je me suis fait reprocher par le commissaire pendant ma présentation de ne pas les avoir toutes lues. Je ne vois pas comment j'aurais pu y arriver. »

- Participante ayant déjà participé à une audience publique du BAPE

Une participante a mentionné clairement que le nombre de documents à lire l'a complètement rebutée et, devant le manque de temps pour s'approprier les éléments importants de l'étude d'impacts, elle a décidé de ne pas participer aux audiences publiques.

Langue utilisée se limitant au français dans des contextes où l'accès à la traduction serait requis

Les documents déposés dans le cadre d'un processus de consultation du BAPE sont en français, compliquant ainsi la participation des femmes autochtones et/ou allochtones. N'ayant pas accès à l'information dans leur langue, il est difficile pour elles de s'approprier les informations et de se mobiliser. Dans les groupes de discussion avec les femmes des Premières Nations, elles ont souligné qu'à leur connaissance, les documents déposés dans le cadre d'une commission ne sont pas traduits en langue atikamekw, et ce, même si leur territoire est visé directement par un projet soumis à l'analyse du BAPE.

Limitation des médiums utilisés pour rejoindre la population

Dans les groupes de discussion avec des participantes à la croisée des oppressions et des Premières Nations, le sujet des moyens utilisés pour rejoindre les femmes a été soulevé. Certaines ont entendu parler du BAPE pour la première fois par l'entremise de l'invitation pour les groupes de discussion de ce projet. Ainsi, elles expliquent que les invitations pour participer à un processus de consultation, via les réseaux sociaux ou les affichages dans les journaux, risquent moins de les rejoindre puisqu'elles n'auront pas le réflexe d'aller consulter la page Facebook ou les publicités relatives au BAPE.

Aussi, au regard des médiums utilisés, les participantes ont mentionné ne pas sentir un réel désir du BAPE de les entendre prendre position sur des enjeux.

« Je n'ai pas un souvenir clair d'avoir reçu de la documentation qui dit: Ah, on veut t'entendre, viens, on cherche des gens de ton âge ou de ton origine qui viennent donner leur opinion. ».

- Participante à la croisée des oppressions

De l'avis d'une des participantes, les femmes racisées s'impliquent moins dans les groupes environnementaux et, ce faisant, le BAPE devrait chercher à les rejoindre via des groupes communautaires où elles sont beaucoup plus présentes.

Dans un autre ordre d'idées, les participantes des Premières nations disent être conscientes qu'il existe des mécanismes au BAPE pour consulter les communautés. Or, ces consultations se font souvent sans les femmes.

« Pour une consultation, les femmes avaient demandé d'être consultées également parce que souvent c'est seulement les chefs de territoire. [...] Il n'y a pas d'action réelle pour aller vers des femmes autochtones. »

- Participante des Premières Nations

Mobilisation et déplacements

Insuffisance de moyens concrets pouvant faciliter la présence des femmes



L'absence de moyens concrets pour aider les femmes à participer aux audiences publiques du BAPE est revenue systématiquement dans les discussions. Pour l'une des participantes, ces lacunes au niveau de la conciliation travail-famille-études se retrouvent également auprès d'autres structures ou organisations officielles trop souvent pensées par et pour les hommes. Aux dires de participantes, même avec les audiences en virtuel, ce n'est pas l'idéal non plus pour la conciliation travail-famille-études en période de pandémie.

L'aspect financier et la situation économique des femmes ont également été identifiés comme des facteurs importants de non-mobilisation.

« Est-ce qu'on paie la garderie quand les femmes vont présenter un mémoire? Est-ce qu'on paie le transport parce qu'elles sont pauvres? Est-ce qu'on défraie du temps pour préparer les mémoires parce que pour du monde à la retraite, ce n'est pas pire, mais il y a du monde qui ne sont pas à la retraite et qu'il faut qu'ils concilient tout ça, à travers tout le reste, de la militance et des études, et de la famille et ci et ça. Donc si tu prends une demi-journée pour rendre ton mémoire, est-ce qu'on va te payer une demi-journée? »

- Participante ayant déjà participé à une audience publique du BAPE

D'autres participantes ont renchéri en affirmant que ce n'est pas toujours facile de se déplacer en fonction de sa situation familiale. De plus, ce n'est pas tout le monde qui a les moyens de s'acheter un billet de transport aller-retour pour participer à une consultation.

Fracture numérique

2020 a apporté un changement en profondeur sur le déroulement des audiences publiques du BAPE avec l'arrivée du format hybride qui inclut le virtuel et le présentiel. Actuellement, c'est toujours possible d'écouter et de participer aux audiences sans avoir à se déplacer. La plupart des participantes voient des avantages à la participation en ligne, entre autres pour l'accès à la documentation, déposer des documents, poser des questions et pour présenter un mémoire.

En contrepartie, avec le format virtuel, l'accès au numérique est essentiel. Tous les groupes de discussion soulignent que ce n'est pas tout le monde qui a le réseau internet haute vitesse et/ou qui a les équipements adéquats, sans compter les difficultés qui peuvent survenir (coupures de réseau, de son, du visuel, etc.).

Insuffisance de ressources pour la préparation/appropriation des enjeux

La simple idée de participer à des audiences publiques suscite beaucoup de stress pour les participantes. L'une d'elles va jusqu'à dire qu'à son avis, les gens souffrant d'anxiété n'iront jamais se prononcer en raison du caractère intimidant du BAPE. Pour contrer cette situation, les participantes mentionnent que la préparation pour s'approprier les enjeux est fondamentale et plusieurs auraient souhaité recevoir une formation. Une des participantes ayant eu l'opportunité de suivre une formation souligne que cette préparation peut être déterminante dans la décision de participer ou non à des audiences publiques.

« Ça [la formation], ça été un grand plus, parce qu'elle [la formatrice] nous a donné toutes les échéances, les deadlines qui étaient attendus, vraiment, on avait toutes les réponses aux questions. Il y a deux citoyennes pour qui je pense que ça été déterminant de fonctionner en groupe et de préparer les questions ensemble. »

- Participante ayant déjà participé à une audience publique du BAPE

Il est toutefois précisé que cette formation doit être neutre et publique. Elle ne doit pas être offerte par le privé ou l'initiateur de projet.

Sous-financement des groupes de femmes / insuffisance des ressources pour se mobiliser

Chacune des représentantes des Tables régionales de groupes de femmes ont soulevé l'enjeu des ressources humaines et financières pour s'engager dans un processus de consultation du BAPE. Elles précisent que ce n'est pas par manque d'intérêt si elles n'y ont jamais participé mais bien par manque de ressources. Or, elles mentionnent que si elles avaient à le faire maintenant, elles ne se sentiraient pas suffisamment outillées.

«Ce sont des choses qui nous préoccupent dans notre région, mais qu'on ne sait pas par quel bout le prendre et [...] qu'en fait, on n'a pas nécessairement développé une expertise si je peux dire, faute de ressources. Ce n'est pas l'intérêt qui manque. Mais s'il y en avait, on ne se sentirait pas assez outillées pour y participer.»

- Participante d'une Table régionale de groupes de femmes

Elles sont préoccupées par les questions environnementales et les enjeux d'égalité pour toutes les femmes dans les projet soumis à l'analyse du BAPE, mais le manque de ressources évident fait en sorte qu'il n'est pas possible d'aller plus loin dans ces processus de consultation.

Les enjeux entourant la prise de parole et l'écoute

Haut niveau de formalité des audiences publiques



Toutes les femmes ayant participé à une audience publique se sont exprimées sur le caractère formel et protocolaire des commissions. Le mot « intimidant » a été utilisé par chacune d'entre elles pour décrire la commission et à plusieurs reprises, les commissaires sont confondus avec un jury.

« Moi j'ai trouvé que c'était impressionnant, avec tout le monde, il t'appelle, tu te lèves, tu vas t'installer, il y a beaucoup de gens et la présidente du jury, accompagnée des commissaires, elle était un peu sur une estrade, elle était un peu surélevée par rapport aux autres. Même dans la forme et dans la manière dont le BAPE est fait, je trouve ça quand même très intimidant, comme si le rapport de force était déjà placé. Ça me rappelle les bureaux d'immigration à Montréal où quand tu rentres, tu as une petite marche, comme ça tu sais un peu à quoi tu vas avoir affaire. Je trouve que c'est intimidant et que c'est un rapport de force qui est établi d'avance. »

- Participante ayant déjà participé à un BAPE

Elles ont aussi souligné que la disposition de la salle, le fait de prendre la parole à un micro au centre de tout le monde et d'avoir à s'adresser directement et uniquement à la présidence intimide beaucoup et a un impact sur la concentration.

Nombre limité de personnes qui peuvent aller poser une question et présenter un mémoire

La seule participante à une audience publique en ligne a souligné qu'il lui a été extrêmement difficile de poser sa question. Elle précise que deux ou trois minutes après l'ouverture de la séance, le registre en ligne était déjà fermé. Selon elle, si la personne n'est pas prête à faire un copier-coller de sa question dans le formulaire, elle n'a pas le temps de tout retranscrire avant la fermeture du registre.

« Je pense que je me suis prise trois jours de suite pour finir par poser une question, le temps de vraiment analyser comment ça fonctionne. Le lendemain, je me suis fait avoir, je n'ai pas été assez vite. La 3e journée, j'avais un ordinateur et deux tablettes de prêts pour poser la question. Sans ça, je pense que je n'aurais pas réussi. Donc non, ce n'est pas à la portée de tous. »

- Participante ayant déjà participé à une audience publique du BAPE

Cette difficulté à s'inscrire au registre en raison du nombre limité de personnes a également été identifiée dans l'une des trois commissions lors de la série d'observations. Il en sera question un peu loin.

Les femmes Atikamekw ont soulevé l'enjeu du temps octroyé lors de la présentation des mémoires. Même si elles n'ont jamais participé à des audiences publiques, elles ont commenté la participation de l'un de leurs collègues.

« Tu as un temps pour [présenter] ça, mais pas assez de temps. Ça passe tout de suite à l'autre sujet quand ils n'ont pas de question. Ils disent: il vous reste 30 secondes, il faut conclure. C'est plate, tu n'as pas encore dit la moitié de ce que tu voulais. Il faut que tu sortes des paragraphes, sinon des pages. Ils veulent consulter, mais ils ne prennent pas le temps d'écouter. Ils [les collègues] ont quand même déposé leur document papier, mais qui sait s'ils [les commissaires] l'ont tout lu. Ça sème le doute quand ils ne prennent pas le temps d'écouter ton résumé. »

- Participante des Premières Nations

Difficulté à s'exprimer dans la langue officielle

Les femmes des Premières Nations du groupe de discussion démontrent un vif intérêt à participer à des audiences publiques et souhaiteraient être davantage consultées. Elles mentionnent toutefois que le dépôt de mémoire pose problème en raison de la langue française.

« Nous avons beaucoup la tradition orale. Il faudrait qu'on embauche pour écrire, ce sont des allochtones qui vont venir, ça prend des traducteurs. Il y a sûrement des éléments qui vont se perdre là-dedans. Pourquoi c'est nous qui devrions faire ça à la manière des blancs? Pourquoi ils ne viennent pas nous écouter et qu'eux prennent des notes? »

- Participante des Premières Nations

La non-représentativité dans les instances et la méconnaissance des réalités sociales

Manque de diversité représentative dans les instances



Les participantes de deux groupes de discussion s'entendent pour dire qu'il y a un manque important de modèles féminins chez les commissaires pour bien représenter la population. À leur avis, il faudrait tendre beaucoup plus vers la parité.

Pour les participantes à la croisée des oppressions, l'absence de diversité dans l'image projetée par le BAPE se situe autant dans l'étiquette vestimentaire que dans la représentation des personnes au niveau des instances. L'une d'elles précise que ce n'est pas tout le monde qui s'identifie à l'habillement conventionnel comme le veston-cravate. Pour d'autres, elles expriment ne pas sentir le désir du BAPE d'être inclusif et ne se reconnaissent pas dans les communications de celui-ci.

Absence de pratiques décoloniales et intersectionnelles

Certaines participantes vont plus loin dans leur réflexion en précisant qu'en plus d'augmenter le nombre de femmes, il faut introduire une vision féministe et intersectionnelle auprès des commissaires.

« Il faut aussi qu'il y ait cette vision féministe qui pourrait aussi être prise par un homme. [...] Qu'il y ait une vision écoféministe et une préoccupation pour l'intersectionnalité. Qu'il y ait une formation à l'heure actuelle, mais par la suite, aller voir l'intérêt et la compréhension de ces enjeux-là par les commissaires. »

- Participante ayant déjà participé à une audience publique du BAPE

« Il manque de femmes comme commissaires, il y a moins d'écoute et d'analyse. Sans faire une analyse différenciée selon les genres, juste avoir la pensée femme. Pourquoi il n'y en a pas de femmes nominées? Est-ce les femmes qui déclinent ou bien ils ne vont pas les chercher? Est-ce le mode de nomination? »

- Participante ayant déjà participé à une audience publique du BAPE

Les enjeux relationnels et les dynamiques de pouvoir

Propos des femmes moins considérés, moins écoutés



La vision des participantes sur les enjeux relationnels et les dynamiques de pouvoir diffèrent beaucoup les unes des autres. À première vue, la composition de la commission au regard du genre semble avoir un impact sur le déroulement des expériences des participantes.

Pour l'une d'elles, l'expérience fut très difficile. Elle dit ne pas s'être sentie accueillie et considérée par le président de la commission, et ce, malgré qu'elle estime avoir une expertise sur le sujet pour lequel elle est intervenue. À la fin de son entrevue individuelle pour la collecte de données de ce rapport, elle a mentionné que cette démarche prenait la forme d'un processus de réparation et que, sans cela, elle n'aurait peut-être jamais renouvelé l'expérience de participer à une audience publique du BAPE.

« J'ai senti qu'ils [les commissaires] n'avaient pas le goût d'entendre ce que j'avais à dire. J'ai eu l'impression qu'on voulait me clouer le bec. Ça, j'ai trouvé ça assez dur. [...] J'ai vraiment trouvé ça difficile. Et après avoir posé ma question et après avoir vu l'accueil que j'avais du commissaire, je ne me sentais pas à l'aise lors de la présentation de mon mémoire. Je me sentais figée, oui je sais que je n'ai pas donné la performance que je suis capable de donner. Mais vraiment pas. [...] Sur le site du BAPE, on dit "Votre contribution est essentielle pour nous", mais j'aurais aimé ça le ressentir. Une chance que je n'en étais pas à mon premier BAPE. Une chance que je connais des gens au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement. Sinon, je pense que je n'aurais plus jamais voulu travailler avec. »

- Participante ayant déjà participé à une audience publique du BAPE

Rapports de pouvoir liés au genre et au statut social ou professionnel

Les participantes s'entendent pour dire que lorsqu'il y a plus d'hommes lors des audiences, cela a un impact sur leur prise de parole.

« Oui évidemment, on ne prend pas la parole de la même manière lorsqu'il n'y a que des femmes. Lorsqu'il y a un homme, on fait toujours attention, inconsciemment ou non, à ce qu'on va dire. On a toujours peur que ce soit perçu comme tel, que l'autre va rebondir, qu'on va devoir argumenter, expliquer. »

- Participante ayant déjà participé à une audience publique du BAPE

Quelques mentions allaient également dans le sens d'une méconnaissance de la part des instances sur les privilèges et les rapports de pouvoir entre les femmes et les hommes, ce qui ne favorise pas les prises de parole des femmes.

« C'est sûr que lorsqu'on est dans des instances plus formelles, où le rapport est déséquilibré, oui le fait d'avoir une femme en face ça change tout. Quand il y a des postes de pouvoir comme ça, je pense que c'est important de remettre un équilibre et qu'il y ait justement plus de femmes, il y a des femmes ingénieures, il y a des femmes expertes, mais présentement il y a un plafond de verre. C'est toujours les hommes qui occupent les postes de pouvoir donc on dirait que c'est la double peine quand on doit s'exprimer. »

- Participante ayant déjà participé à une audience publique du BAPE

Une participante se considère chanceuse d'avoir eu à poser une question lors d'une commission où siégeait une présidente. Elle croit que la présence d'une femme à la présidence a influencé le déroulement. Elle affirme qu'elle se sentait plus en confiance que si elle avait eu un homme blanc en face d'elle.

« On sentait que la commissaire ne se laissait pas marcher sur les pieds, qu'elle ne se laissait pas faire. Moi ça m'a fait sentir bien aussi de voir une dynamique un peu renversée. »

- Participante ayant déjà participé à une audience publique du BAPE

Impression de ne pas avoir d'influence réelle sur les prises de décision/Bris de confiance

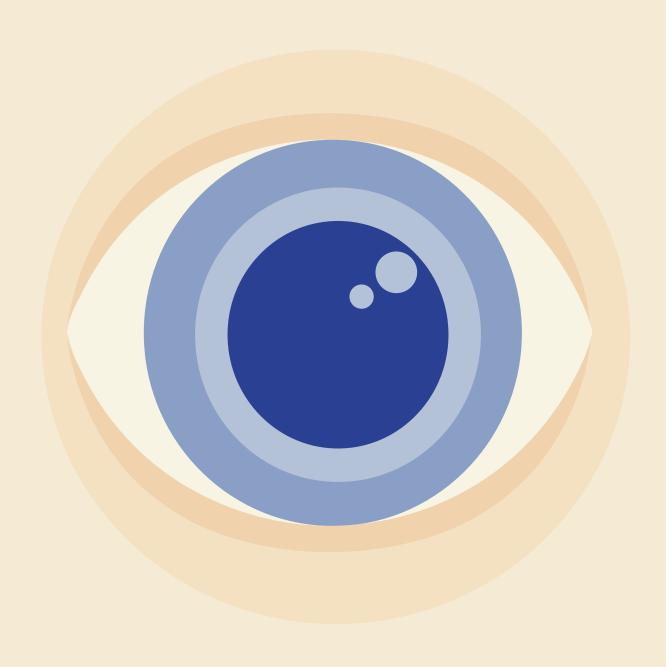
Au cours des groupes de discussion, certains propos font état du manque de confiance des participantes envers le BAPE, particulièrement pour celles ayant déjà participé à une audience publique et pour les femmes des Premières Nations. Pour ces dernières, le sentiment de ne pas être écouté est fort.

« Beaucoup de choses se passent sur l'environnement et on n'est pas nécessairement écoutée. [...] On est consultée, mais on a l'impression de ne pas avoir été consultée quand on regarde les résultats. [...] Ça nous touche toujours, pas juste de la colère, mais de la tristesse et déception. Parce qu'on sait que ce qui est en train de se perdre-là, c'est un habitat faunique pour tel animal. »

- Participante des Premières Nations

Pour une autre ayant déjà participé à des audiences publiques, le doute se situe davantage sur le pouvoir réel de celui-ci, puisqu'il n'est que consultatif et que le gouvernement peut faire ce qu'il veut après.

Observations virtuelles d'audiences publiques pour trois processus de consultation du BAPE





Une série d'observations virtuelles a été effectuée auprès de trois commissions²¹ différentes. Le Tableau suivant fait principalement état de la composition des instances, de la participation et du rôle des femmes dans les audiences publiques ciblées.

Tableau 3: Composition des instances et taux de participation des femmes dans les audiences publiques des trois BAPE observés

	ÉLÉMENTS D'ANALYSE		BAPE #1		
²¹ Les audiences publiques des 3 commissions observées ont eu lieu en 2020.	Mode de consultation	Mode hybride	Mode hybride		
ont eu lieu en 2020. 22 En plus d'identifier le genre (H = homme; F = Femme), il est précisé, lorsque possible, si la personne est blanche ou racisée (B = blanche; R = racisée). 23 Analystes, personnes aux communications, etc. 24 Équipe technique, transcription, régie numérique, webdiffusion. 25 Les personnes-ressources identifiées sont celles présentes lors de la première audience (en ligne ou en présentiel), à l'ouverture de la commission. 26 L'identification des personnes participantes à titre d'homme ou de femme n'est pas basée sur une autodéclaration, mais sur ce qui a été écrit dans la transcription de la séance (M. ou Mme).	Composition des instances	Commissaires Président HB ²² Commissaire HB Équipe de la commission ²³ + logistique ²⁴ 10F – 5H Équipe initiatrice de projet 3FB – 4HB	Personnes- ressources ²⁵ 8F – 14H ✓ La majorité des porte-paroles des personnes- ressources sont des HB ✓ Toutes les personnes en présentiel sont blanches		
	Participation des femmes ²⁶ dans la totalité des audiences publiques	46% (72/157) des q sont posées par de 2º partie des audie 38% (80/208) des p ont présenté un me	1 ^{re} partie des audiences 46% (72/157) des questions sont posées par des femmes 2 ^e partie des audiences 38% (80/208) des personnes qui ont présenté un mémoire ou une opinion verbale sont des femmes		

ÉLÉMENTS D'ANALYSE	BAPE #2		BAPE #3	
Mode de consultation	En présentiel (webdiffusion)		Mode numérique	
Composition des instances	Commissaires Présidente FB Commissaire HB Équipe de la commission + logistique 5F – 5H Équipe initiatrice de projet 1FB – 3HB	Personnes- ressources 8F − 11H ✓ La majorité des porte-paroles des personnes- ressources sont des FB ✓ Toutes les personnes en présentiel sont blanches	Commissaires Présidente FB Commissaire 2HB Équipe de la commission + logistique 3F – 8H Équipe initiatrice de projet 2FB – 8H (7B, 1R)	Personnes- ressources 13F – 11H La majorité des porte-paroles des personnes- ressources sont des HB Toutes les personnes en présentiel sont blanches
	Total: 15 F – 20H (43 % F)		Total: 19F – 29H (40%F)	
Participation des femmes dans la totalité des audiences publiques	1 ^{re} partie des audiences 37 % (23/63) des questions sont posées par des femmes 2º partie des audiences 43 % (17/40) des personnes qui ont présenté un mémoire ou une opinion verbale sont des femmes		1 ^{re} partie des audiences 41% (23/56) des questions sont posées par des femmes 2 ^e partie des audiences 31% (29/95) des personnes qui ont présenté un mémoire ou une opinion verbale sont des femmes	

Portrait de la présence et du rôle des femmes

Contrairement au taux de participation des femmes dans les audiences publiques obtenu avec les données compilées du BAPE, celui pour les trois commissions ciblées est plus élevé, et ce, tant pour la 1re partie des audiences que la 2e. Les femmes sont responsables de 39 % des interventions (244/619) pour l'ensemble des auditions publiques des trois commissions ciblées. Comme celles-ci ont eu lieu en 2020, il est permis de croire que la participation des femmes tend à s'améliorer puisque la moyenne des cinq dernières années est d'environ 30 %.

De même, deux des trois commissions observées avaient une femme comme présidente alors que la tendance est à l'inverse pour les cinq dernières années. Les constats quant aux pratiques observées sont d'autant plus intéressants puisqu'il est possible d'identifier des impacts positifs pour la prise de parole des femmes lorsque la commission est présidée par l'une d'elles.

Les femmes sont sous-représentées (environ 36 %) dans les personne-ressources pour une seule des trois commissions. Pour l'ensemble des personnes-ressources féminines des trois commissions, elles agissent moins souvent comme porte-parole, du moins pour celles identifiées lors de la première audience. À noter que sur la base des enjeux préliminaires qu'elle retient dans l'examen du projet, une commission du BAPE détermine quels sont les ministères, organismes, municipalités et nations autochtones qu'elle invitera à participer à ses travaux. La commission leur demande de désigner les personnes-ressources qui l'éclaireront sur les questionnements du public et de la commission pendant les séances publiques et durant son mandat.

Un dur constat s'impose quant à la composition des commissions, des personnes-ressources ou de l'initiateur de projet : la diversité ethnoculturelle est complètement absente. Mis à part quelques exceptions, la majorité des personnes n'appartiennent à aucun groupe racisé. Ces données n'étant pas compilées par le BAPE, il n'est pas possible de les comparer avec les commissions des dernières années.

Pratiques observées qui favorisent ou non la présence et la prise de parole des femmes

L'observation d'extraits de séances de trois commissions différentes permet de mettre en exergue les conditions et les pratiques qui facilitent ou non la présence et la prise de parole des femmes dans les premières parties d'audiences publiques. Pour les commissions #1 et #3, trois extraits ont été analysés contre quatre pour la commission #2. Les commissions #1 et #3 se sont déroulées en format hybride (en ligne et en présentiel), et ce, en période de pandémie. La commission # 2 s'est déroulée uniquement en présentiel, mais elle a été analysée grâce à la webdiffusion.

Conditions pour la présence des femmes

L'analyse des pratiques pouvant favoriser ou non la présence des femmes dans les audiences publiques est plus limitée en raison du caractère virtuel des observations. L'évaluation des moyens mis en place, tels que l'accessibilité du lieu en transport en commun et pour les personnes en situation de handicap ou encore la présence ou non d'une garderie, n'a pu être réalisée. Toutefois, selon les informations obtenues auprès du BAPE, l'accessibilité pour les personnes en situation d'handicap est le second élément qui guide le choix du lieu; le premier étant la proximité de la salle avec la population touchée directement par un projet. Si l'accès aux transports en commun est une préoccupation pour le BAPE dans la sélection d'une salle pour tenir une audience publique, les réalités multiples des communautés d'accueil à l'échelle du Québec ne permettent toutefois pas toujours de répondre à ce critère. Finalement, aucun service de garde n'est disponible sur place.

Quelques autres constats ont pu être faits:

Selon les informations obtenues sur le site web du BAPE, les délais entre l'annonce de la tenue de la consultation, la rencontre préparatoire pour les citoyennes et citoyens et le début des audiences sont sensiblement les mêmes pour les trois commissions, sauf pour l'une d'elles où les délais étaient plus courts. Comme les mandats d'audiences publiques sont d'une durée de quatre mois, incluant le dépôt du rapport d'enquête, les étapes arrivent très vite pour les personnes participantes. Or, la période pour tenir les consultations peut ajouter un degré de difficulté quant à la disponibilité des participantes pour se préparer. En effet, l'une des commissions s'est déroulée pendant la période estivale alors qu'une 2e a été annoncée tout juste avant la période des Fêtes.

- Lors de la webdiffusion, il n'y a aucune traduction en langue des signes québécoise (LSQ) ou système d'aide à l'audition.
- S'il n'a pas été possible de vérifier auprès des participantes leur niveau de compréhension du vocabulaire technique, la série d'observations permet d'affirmer que les réponses des personnes-ressources et de l'équipe de l'initiateur sont en général pour des personnes initiées, tant sur le processus d'évaluation et le rôle des institutions que sur le contenu des réponses aux questions.

De la série d'observations, plusieurs conditions facilitantes liées à la présence des femmes ressortent. Celles-ci sont colligées dans le tableau suivant.

Tableau 4: Pratiques facilitantes pour la présence des femmes dans les trois commissions observées

Communication non sexiste ou épicène

Écriture non sexiste ou épicène dans les communications écrites

Communication verbale non sexiste pendant les audiences publiques :

Ex.: « Personnes intéressées »

« Personnes concernées »

« Personnes-ressources »

Système de traduction simultanée

Un système de traduction simultanée vers une ou l'autre des langues officielles est disponible pour les personnes-ressources

Vulgarisation du vocabulaire technique

Une personne-ressource ou l'équipe de l'initiateur prend le temps d'expliquer au public des concepts plus techniques et les processus d'évaluation

Diversité des opinions

Mention par la présidence dès le début des audiences du souhait d'être la plus inclusive possible en considérant la fracture numérique

Mention par la présidence de rechercher une diversité de perspectives et que le plus grand nombre de citoyennes, citoyens et groupes puissent s'impliquer

Rappel de la préoccupation du mandat du BAPE qui est d'entendre les citoyennes et citoyens

Conditions pour la prise de parole des femmes

Ce qui est rapporté par les participantes dans les groupes de discussion, quant à certains obstacles pour la prise de parole des femmes dans les processus de consultation du BAPE, coïncide largement avec les extraits d'audiences observés, notamment pour l'une des trois commissions.

- ✔ En plus du haut niveau de formalité des audiences, la disposition de la salle en première partie d'audience et l'emplacement des commissaires, personnes-ressources et équipe de l'initiateur font en sorte que les personnes participantes prennent la parole au micro au milieu de tout le monde. La commission est à l'avant, les personnes-ressources à droite, l'équipe de l'initiateur à gauche, l'équipe de coordination de la commission et la régie technique au fond. Cet aménagement peut avoir un effet intimidant sur les personnes participantes.
- La période d'inscriptions au registre rencontre des difficultés pour l'une des commissions. En plus du nombre limité de personnes pouvant s'inscrire à chaque début de séance, l'inscription doit se faire séance par séance en raison des thèmes qui varient à chaque audience. Ainsi, si le temps manque, toutes les personnes inscrites au registre n'ayant pu poser leur question doivent se réinscrire à l'audience suivante. Pour les commissions où les projets sont plus controversés et polarisants, cela pose problème en vue du grand nombre de personnes qui souhaitent participer.
- Les désavantages liés à la limitation du nombre de questions se font surtout sentir pour l'une des commissions puisqu'aucune sous-question n'est permise. De plus, les préambules sont formellement interdits lors de cette commission alors que pour les deux autres, les personnes participantes sont invitées à les éviter à moins qu'ils ne soient indispensables pour expliquer le contexte. L'interdiction de préambule provoque quelques interventions par la présidence et cela engendre un malaise chez les participantes qui se font interrompre. Par ailleurs, dans l'un des extraits observés, cette interdiction est plutôt inégale puisque certaines personnes participantes, notamment des hommes et un élu, ont pu largement exprimer leur opinion sans être interrompus.

- Le style d'animation a un impact direct sur le déroulement des audiences, notamment celles avec une présidence masculine. Dans certains extraits, un style d'animation très directif est observé avec plusieurs interventions pour interrompre les personnes participantes, principalement des femmes.
- ✓ Toujours pour la commission présidée par un homme, une dynamique de pouvoir est observée dans l'un des extraits où des femmes prennent la parole. Le climat est tendu et les participantes semblent être moins écoutées et moins considérées, du moins pour les premières intervenantes. Elles sont plus rapidement recadrées si elles font un préambule ou si elles émettent une opinion, et l'une d'elles voit son micro coupé pendant son intervention. Cette dynamique tend toutefois à diminuer au fil du temps et des audiences.

Au-delà des éléments moins favorables pour la prise de parole des femmes, plusieurs pratiques intéressantes ont été identifiées au cours des observations. Le tableau suivant en fait état.

Tableau 5: Pratiques facilitantes pour la prise de parole des femmes dans les trois commissions observées

Flexibilité dans les questions posées

Autorisation d'une question avec possibilité de préciser avec une sous-question

Possibilité de transmettre une question par formulaire web qui pourrait être intégrée « au besoin » par les commissaires

Membre de l'équipe du BAPE disponible pour fournir des informations sur le fonctionnement et la manière de poser sa question.

Poursuite de la liste d'inscriptions de la veille

Possibilité d'écrire des questions en atikamekw à distance par boîte vocale et par écrit

La commission se déplace dans une communauté autochtone

Présidence demandant systématiquement si le ou la participant.e souhaite préciser sa question

Présidence demandant d'éviter les préambules, mais les préambules sont acceptés s'ils sont indispensables à la compréhension de la question

Possibilité de réinscription au registre

Style d'animation

Rappel des règles du jeu au départ, par ex. sur les temps de parole nécessitant parfois une intervention de la présidence

Style moins directif, moins d'interventions pendant la prise de parole citoyenne

Les personnes participantes ont une marge de manœuvre pour présenter leurs questions avec un préambule

Peu d'interventions pour couper la parole, même lors de préambules

Ton ferme, mais pas autoritaire

Interactions femmes-hommes et dynamiques de pouvoir

Climat très convivial, présidence souriante

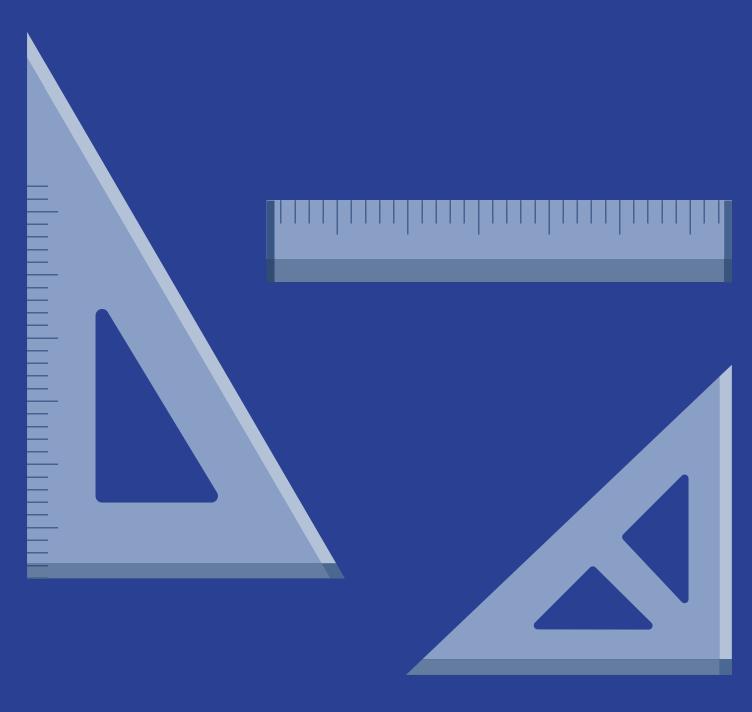
Questions complémentaires posées à quelques reprises par la présidence pour obtenir des précisions ou une réponse auprès de l'équipe de l'initiateur de projet

Présidence remerciant les participant.es pour le respect des règles de participation, qui dit que c'est bien apprécié de la commission et qu'il y a eu de bonnes questions

Présidence sollicitant plusieurs personnes-ressources pour obtenir des réponses

Présidence vulgarisant les réponses, les concepts

Propositions d'ajustement de pratiques



6.

Les propositions d'ajustement de pratiques qui suivent sont issues des groupes de discussion et des entrevues individuelles d'une part et, d'autre part, des réflexions tenues dans le cadre des rencontres du comité d'expertes. Elles reposent donc principalement sur l'expérience de vécu des participantes et du comité d'expertes, de la série d'observations effectuées dans le cadre de ce rapport et des travaux réalisés dans la première phase du projet Femmes et environnement. Elles visent à encourager la mise en place de mesure spécifiques qui favoriseront la participation de toutes les femmes dans les processus de consultation du BAPE.

Participation et mobilisation de toutes les femmes et des groupes de femmes

²⁷ Le fonctionnement par consensus implique une consultation interne, en amont avec, idéalement, des statuts égalitaires entre consultantes et consultées. Ce type de fonctionnement demande du temps et s'arrime plus difficilement avec les délais exigés par une commission. L'intérêt des femmes pour les questions environnementales n'est plus à démontrer. Une fois de plus, ce rapport met en exergue l'intérêt et le souhait de celles-ci à s'impliquer dans des processus de consultation publique en environnement. L'enjeu de participation des femmes se situe davantage dans la capacité du BAPE à les interpeller et à mettre en place des moyens pour faciliter leur présence, particulièrement pour les femmes à la croisée des oppressions et celles des Premières Nations. Pour chacune des stratégies de consultation et de communication dont se dote une commission, il importe d'élargir les outils et les moyens utilisés par le BAPE pour joindre les femmes à la croisée des oppressions et celles des Premières Nations concernées par le dossier.

Les femmes représentantes des Tables régionales de groupes de femmes du Québec ou de groupes de femmes sont peu nombreuses à participer à des consultations publiques du BAPE. D'une part, la structure des audiences très hiérarchisée, son haut niveau de formalité et ses nombreuses procédures peuvent expliquer leur absence en partie. En effet, le fonctionnement par consensus²⁷ des Tables régionales et de plusieurs groupes de femmes est difficilement conciliable avec les délais d'une commission. D'autre part, le manque de ressources humaines et financières est clairement identifié comme un frein important à la présence des groupes de femmes dans les processus de consultation du BAPE.

- Rendre accessible l'information sur la tenue de consultations aux femmes à la croisée des oppressions à travers les ressources communautaires fréquentées par celles-ci.
- Offrir un remboursement de titres de transport pour les déplacements où a lieu la consultation.

- Déplacer les consultations dans les milieux communautaires ou autres lieux pertinents pour aller récolter une diversité de perspectives.
- Tenir des consultations particulières dans les communautés autochtones, en incluant les femmes autochtones puisqu'il est question de leurs droits.
- Mettre en place un mécanisme de compensation financière pour les personnes participantes à des audiences publiques du BAPE, pour bénéficier de l'expertise de différents groupes notamment celle des groupes de femmes.

- Offrir un service de halte-garderie pendant les audiences publiques, dans une salle adjacente au lieu de consultation.
- S'assurer de l'accessibilité du lieu de consultation par transport en commun et pour les personnes en situation de handicap.

Accès à l'information et préparation aux audiences

Le BAPE est peu connu; plusieurs participantes consultées pensent qu'il faut avoir une expertise ou faire partie d'un groupe pour pouvoir y participer.

Plusieurs ne savent pas non plus que le rôle des commissaires est, entre autres, de s'assurer que les questions et les préoccupations des citoyennes et citoyens soient adressées et colligées dans un rapport. Le BAPE doit poursuivre ses efforts pour corriger cette méconnaissance, notamment par l'exploration d'outils de communication accessibles à un public diversifié.

Par ailleurs, le besoin de s'approprier les enjeux analysés lors des consultations et de se préparer aux audiences a été exprimé à maintes reprises. C'est un incontournable pour la participation des femmes et des groupes de femmes dans les consultations. D'une part, la documentation doit être disponible, vulgarisée et accessible pour toutes et, d'autre part, des séances de préparation neutres doivent être offertes pour celles qui le souhaitent.

- Afin de mieux faire connaître le BAPE, offrir des séances publiques d'informations auprès de groupes peu présents dans les consultations, dont les groupes de femmes, les femmes des Premières Nations et les groupes communautaires. Ces séances pourraient porter sur le rôle du BAPE, les procédures et les différentes options qui se présentent aux citoyennes qui souhaitent intervenir dans les processus de consultation du BAPE.
- S'assurer que toute la documentation officielle et les diverses publications respectent les règles d'accessibilité universelle.

- Offrir des séances d'appropriation des enjeux et de préparation aux audiences dans le milieu communautaire pour les initier au processus et au vocabulaire technique.
- Résumer systématiquement les documents officiels déposés dans le cadre d'un mandat du BAPE et créer des outils de vulgarisation pour faciliter la compréhension des termes techniques.
- Informer la population qu'il est possible de s'exprimer dans une langue autre que le français pendant les audiences publiques et que la commission peut prévoir un recours à la traduction simultanée ou à la traduction consécutive.

Analyse des impacts sociaux et enjeux d'égalité au cœur des analyses

Les impacts sociaux et les enjeux d'égalité pour toutes les femmes dans les projets soumis à l'analyse du BAPE sont plus rarement questionnés lors des audiences publiques. Lorsqu'ils le sont, ce sont majoritairement des femmes provenant de groupes en défense collective des droits, de regroupements de citoyennes ou de groupes de femmes qui le font. Celles-ci ne peuvent porter seules cette responsabilité, d'autant plus qu'en leur absence les impacts sociaux et les enjeux d'égalité pour toutes les femmes sont souvent écartés. Ceux-ci doivent être identifiés en amont et pour ce faire, le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques doit rendre obligatoire l'application d'une ADS+ dans toutes les études d'impacts et modifier les grilles d'analyse pour prioriser les enjeux d'égalité pour toutes les femmes. Sans cela, ils risquent d'être dilués dans la masse de tous les autres enjeux et ne font pas le poids dans un rapport de force.

- Réserver des audiences qui seront affectées/réservées spécifiquement à l'analyse des impacts sociaux, souvent négligés dans les études d'impacts, et aux enjeux d'égalité pour toutes les femmes. Prévoir des étapes d'intégration des résultats de ces audiences ciblées.
- Former les commissaires et le personnel du BAPE sur l'ADS+ et les enjeux d'égalité pour toutes les femmes.

Procédures facilitant la prise de parole pendant les audiences

Se sentir accueillie est un facteur essentiel pour encourager la parole citoyenne et le partage des opinions et des connaissances. La prise de parole en public peut susciter un stress important, entre autres en raison de la peur de ne pas être claire dans ses propos, de ne pas réussir à bien exprimer son point de vue et être incomprise. Dans ce contexte, savoir que la présidence peut reformuler la question d'une participante peut s'avérer rassurant, à condition que cette reformulation soit faite dans le but d'obtenir la réponse la plus pertinente possible.

Le style d'animation et le ton employé par la présidence peuvent également avoir un impact direct sur la qualité de l'allocution des participantes. Si les interventions de la présidence sont trop nombreuses, cela peut affecter la concentration de la participante et, dans le cas inverse, le partage des connaissances et expertises pourrait s'en voir diminué.

Dans tous les cas, l'atteinte d'un certain équilibre est recherchée pour favoriser la parole des femmes. Or, le BAPE doit miser sur l'instauration d'un environnement inclusif et accueillant lors des audiences publiques, incluant celles où il y a une forte participation.

- Prévoir des modalités pour faciliter l'accès et l'inscription au registre à chacune des séances et permettre la poursuite de la liste des personnes inscrites d'une audience à l'autre.
- Autoriser un préambule lorsqu'il est indispensable à la compréhension de la question posée.
- Autoriser au minimum une question et une sous-question pour les personnes participantes.
- Reformuler les questions des participantes et vulgariser les réponses de l'équipe de l'initiateur ou des personnes-ressources lorsque nécessaire.

- Favoriser une alternance des tours de paroles sensible aux identités de genre.
- Organiser des rencontres culturellement sécurisantes pour les groupes et créer des espaces non mixtes pour la discussion.
- Faire parvenir un formulaire à toutes les personnes qui ont pris la parole pendant les audiences publiques pour évaluer leur expérience et accueillir leurs suggestions d'amélioration de pratiques, notamment pour la prise de parole des femmes. Cette pratique exige que l'identité de genre des répondantes et répondants soit collectée.

Diversité représentative dans les instances

Les femmes représentent environ 30 % des personnes qui ont pris la parole à titre de participantes lors des audiences publiques des 33 dernières commissions s'échelonnant de 2016 à 2021. Elles sont proportionnellement plus nombreuses à agir à titre de commissaires puisque 39 % des commissions étaient minimalement paritaires²². Toutefois, le taux diminue considérablement pour la représentation des femmes qui ont présidé une commission avec 21 %. Force est de constater qu'il y a encore du chemin à parcourir pour atteindre la parité dans le taux de représentation des femmes, que ce soit à titre de participante, de commissaire ou de présidente. À la lueur des trois commissions observées dans le cadre de ce projet, ce constat est d'autant plus juste pour les femmes à la croisée des oppressions et celles des Premières Nations, et ce, toutes catégories confondues (participantes, commissaires, équipe de l'initiateur, personnes-ressources).

- Mettre des mécanismes en place pour tendre vers la parité dans toutes les instances présentes lors d'audiences publiques (commissaires, équipe de l'initiateur, personnesressources).
- Élargir et diversifier les réseaux de recrutement des membres additionnels du BAPE.
- Compiler des données genrées et qui reflètent les différentes réalités vécues par les femmes, notamment pour avoir leur taux de représentation dans les différentes instances.
- Former les commissaires et le personnel du BAPE sur l'ADS+ et les enjeux d'égalité pour toutes les femmes.

Conclusion

L'analyse des pratiques du BAPE a permis d'identifier des obstacles systémiques qui freinent la pleine participation des femmes dans leurs processus de consultation. Les constats faits par les participantes pourraient être étendus à d'autres groupes marginalisés. En effet, le mandat du BAPE s'inscrit dans un contexte social et politique où l'aggravation des inégalités nuit à la participation publique de certains groupes. Il serait fort pertinent de se pencher sur la question et de l'étendre à l'ensemble des populations représentant la diversité.

Ce rapport qui, d'une part, met en exergue les pratiques inspirantes déployées dans les commissions, propose d'autre part des ajustements de pratiques au BAPE. Ceux-ci sont concentrés au niveau de mesures sur la participation et la mobilisation de toutes les femmes et des groupes de femmes, l'accès à l'information et la préparation aux audiences, l'analyse des impacts sociaux et enjeux d'égalité au cœur des analyses, les procédures facilitant la prise de parole pendant les audiences et la diversité représentative dans les instances.

Ces ajustements visent un but commun : favoriser la présence et la prise de parole des femmes et des groupes de femmes dans les processus de consultation du BAPE. Toutefois, la participation des femmes, aussi souhaitée soit-elle, ne doit pas viser uniquement à mettre en lumière les enjeux d'égalité pour toutes les femmes dans les projets soumis au BAPE. Les femmes et les groupes de femmes ne peuvent porter seuls cette responsabilité. Il doit y avoir une pluralité des expertises au sein des différentes équipes impliquées dans les commissions, incluant celle du BAPE, pour traiter de toutes les dimensions des enjeux, notamment la dimension sociale. Un croisement et une diversité des savoirs doivent être réunis pour s'assurer que les enjeux d'égalité pour toutes les femmes soient soulevés et considérés. Des changements systémiques sont donc nécessaires.

«La parole des femmes est peu entendue par les pouvoirs en place et leurs revendications frappent souvent un mur: le mur de l'égalité présumément atteinte, de la discrimination systémique et de l'austérité imposée sous de faux prétextes.

Les femmes détiennent une solide expérience pour exercer le pouvoir autrement. Dans leurs organisations, les femmes développent des mécanismes démocratiques favorisant des relations respectueuses les plus égalitaires possibles et une ouverture à la diversité. Elles privilégient la prise de décisions par consensus ainsi qu'un climat de coopération et de solidarité.

La démocratie doit aussi être participative. Le principe de démocratie passe par la participation citoyenne. Une démocratie participative doit accroître l'engagement et la participation des citoyennes et citoyens dans les débats publics et la prise de décisions politiques qui s'ensuit. Elle exige la mise sur pied de mécanismes favorisant la consultation, l'écoute, l'éducation populaire et la mobilisation autour de projets porteurs, qu'ils soient de nature économique, sociale ou écologique. La participation citoyenne suppose de repenser la relation entre l'État et la société civile sur une base plus collaborative, où le bien commun s'élabore dans un processus de co-construction.»

- Extrait : Pour le développement d'une réelle démocratie au Québec, il faut que les femmes « s'en-mêlent » Avril 2015

Annexe 1: Outils de collecte de données

Annexe 1A – Canevas d'entretien

Groupe de discussion et entrevue individuelle auprès des femmes ayant déjà participé à une audience publique du BAPE

- 1. Comment qualifieriez-vous votre expérience comme participante à une audience publique du BAPE?
- Quel a été l'élément déclencheur de votre implication?
- De quoi êtes-vous le plus satisfaite dans cette démarche?
- 2. Quels sont les défis auxquels vous avez été confrontés pendant le processus?
- Comment avez-vous réussi à les surmonter? Si ce n'est pas le cas, quelles seraient les conditions à prévoir?
- Comment qualifiez-vous l'accès à l'information nécessaire pour participer à une audience publique du BAPE?
- Comment se sont déroulées les audiences publiques?
- Est-ce que certains organismes ou comités que vous connaissez ont mis en place des conditions et procédures qui ont facilité votre participation?
- 3. Quelles sont les pratiques existantes au sein d'une audience publique du BAPE qui ont facilité votre participation au processus?
- En quoi ces pratiques ont-elles influencé votre implication?
- O'où proviennent ces pratiques facilitantes, qui les proposait?
- 4. Quels ajustements identifiez-vous comme essentiels pour augmenter la présence des femmes dans les processus de consultation du BAPE?
- Pour l'accès à l'information?
- Pour la mobilisation?
- Pour le déroulement des audiences?
- 5. Avez-vous participé à des processus « inspirants » de consultation publique dans d'autres contextes (ex. niveau municipal, INM) et quelles sont les pratiques qui seraient à retenir?
- 6. Quelle est votre analyse sur les dynamiques femmes-hommes dans les processus?
- 7. Est-ce qu'il y a des éléments qui n'ont pas été abordés en lien avec la participation des femmes aux processus du BAPE dont vous aimeriez nous faire part?

Annexe 1B - Canevas d'entretien

Groupe de discussion et entrevue individuelle auprès de femmes n'ayant jamais participé à une audience publique du BAPE

- 1. Quelle est votre expérience avec les processus de consultation, tous domaines confondus (municipal, environnemental, politique, etc.)?
- À quel(s) type(s) de processus avez-vous déjà participé(s)?
- 2. Que savez-vous du Bureau des audiences publiques sur l'environnement?
- À votre connaissance, est-ce que votre région a déjà accueilli une commission du BAPE?
- Onnaissez-vous des projets qui ont été soumis à l'analyse du BAPE?
- 3. Quels sont les obstacles ou les raisons qui ont pu freiner votre participation à une consultation organisée par le BAPE?
- Qu'est-ce qui aurait aidé à surmonter ces obstacles?
- Pensez-vous que les femmes et les hommes rencontrent les mêmes obstacles? Et les autres groupes sous-représentés?
- 4. À votre avis, quelles pratiques le BAPE devrait-il mettre en place pour favoriser la présence des femmes dans son processus de consultation? Et plus particulièrement pour les femmes à la croisée des oppressions? Pour les femmes des Premières Nations?
- 5. Avez-vous participé à des processus « inspirants » de consultation publique dans d'autres contextes (ex. niveau municipal, INM) et quelles sont les pratiques qui seraient à retenir?
- 6. Est-ce qu'il y a des éléments qui n'ont pas été abordés en lien avec la participation des femmes au processus du BAPE dont vous aimeriez nous faire part?

Annexe 1c - Grille d'observation²⁸

²⁸ Inspirée de la grille d'observation dans États des lieux 2018, Rapport d'évaluation des besoins, portrait de la participation des femmes dans les instances démocratiques de Montréal et pistes d'action, Projet MTElles, Coalition montréalaise des Tables de quartier, Concertation Montréal et Relais-Femmes.

1. Démarche de consultation

- Quelle est la durée totale du processus (où la participation citoyenne est requise)?
- Quels sont les intervalles de temps entre chaque étape?
- À quel moment a lieu la consultation (saison, mois)?
- Quel est le format de consultation privilégié? (En présence/en virtuel/ en format hybride)

2. Outils promotionnels

- Quels ont été les outils promotionnels pour annoncer la démarche auprès du public?
- Les communications sont-elles épicènes et non sexistes?
- Quels ont été les principaux moyens utilisés pour rejoindre, mobiliser et informer les citoyennes et citoyens?
- Quels sont les lieux de diffusion pour la promotion de la consultation?

Observations

Observations

3. Composition des instances	Observations
Quelle est la composition genrée et autres facteurs d'identité (personnes racisées, en situation de handicap) de :	
 La commission (commissaires)? Personnes-ressources? Équipe de l'initiateur? L'équipe du BAPE? 	
4. Participation des femmes dans la consultation	Observations
Combien de femmes ont:	
Posé une question (par écrit ou en présentiel)?	
Déposé et/ou présenté un mémoire ou un avis? (Femmes, femmes racisées et groupes ethnoculturels, femmes en situation de handicap)	
De quels secteurs proviennent les femmes qui ont pris la parole?	
 Combien de groupes ou de personnes ont pris 	

la parole au total?

5. Conditions facilitantes liées à la présence des femmes

Quelles conditions ont été mises en œuvre pour faciliter la participation des femmes:

- Ø Disponibilité de haltegarderie?
- Possibilité de sortir ou non de la salle pendant les audiences?
- Accessibilité aux femmes en situation de handicap?
- Accès aux salles d'audience par transport en commun?

- Remboursement de titres de transport?
- Traduction en langue des signes québécoise ou système d'aide à l'audition?
- Horaire des audiences? Ces conditions étaientelles appropriées pour le public cible? Cette démarche a-t-elle été inclusive?

Observations

6. Conditions facilitantes liées à la prise de parole des femmes (virtuelle ou en présentiel)

Quelles ont été les règles et les procédures lors des audiences :

- Aménagement de la salle Mécanisme pour tour de parole F/H
- Inscription préalable à la prise de parole (en ligne ou sur place, nombre de personnes qui peuvent s'inscrire au registre)
- Limitation du temps de parole
- Nombre de questions et sous-questions qui peuvent être posées

- Possibilité de faire un préambule à la question
- Langage accessible des commissaires et personnes-ressources
- Style d'animation (directif, participatif, etc.)
- Communication verbale non sexiste

Observations

7. Contenu des prises de paroles

Est-ce qu'il y a des préoccupations ou des sujets spécifiques qui sont davantage abordés par les femmes et par les hommes, et autres traits distinctifs des participant.es (pour les questions posées ou des thèmes abordés dans les présentations)?

0					

8. Interactions

✓ Est-ce qu'il y a des différences palpables dans la façon de se présenter, de prendre la parole (ton), au niveau de l'aisance dans les interactions selon le sexe, l'origine et le niveau de vie (si nommé)? (Dans quel climat se déroulent les rencontres) Combien de femmes et d'hommes ont pris la parole?

Observations

9. Commentaires

Commenter la qualité de la démarche et des moyens adoptés par l'instigateur de la rencontre pour favoriser la participation des femmes.

Observations

